



*Communiqué de presse  
Paris, le 9 mai 2016*

## **Confirmation de la reprise des constructions de logements en Île-de-France : + 25 % de mises en chantier sur un an (à fin mars 2016)**

Les dernières estimations régionales concernant la construction de logements (à fin mars 2016) confirment la reprise constatée fin 2015. Le nombre de logements autorisés avoisine les 15 400 entre janvier et mars 2016, soit + 9,5 % par rapport à 2015 sur la même période. Ainsi, au cours des douze derniers mois, la construction de près de 75 000 logements (73 800 logements) a été autorisée en Île-de-France, soit 20 % de plus que pour les douze mois précédents, dépassant ainsi l'objectif fixé par la loi Grand Paris de 70 000 logements par an en Île-de-France.

**Jean-François Carencu, préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris se félicite de ce très bon résultat « qui traduit la mobilisation de l'État, des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs impliqués pour répondre à la crise du logement en Île-de-France et favoriser la croissance et l'emploi ».**

### **Une tendance encore plus favorable en matière de travaux**

La tendance est encore plus favorable en matière de travaux puisque les ouvertures de chantier sont en hausse de 25,4 % sur les douze derniers mois par rapport aux douze mois précédents : 66 800 logements ont ainsi été mis en chantier entre avril 2015 et mars 2016.

La dynamique est plus forte en Île-de-France que sur le reste du territoire métropolitain (pour les autorisations : 9,5 % en Île-de-France / 8,2 % en France métropolitaine, pour les mises en chantier : 25,42 % en Île-de-France / 3,3 % en France métropolitaine).

L'augmentation régionale de 20 % du nombre de permis autorisés, sur douze mois, tient principalement aux fortes augmentations constatées dans l'Essonne (+ 55,4 %), les Yvelines (+ 43 %), les Hauts-de-Seine (+ 36,9 %) et la Seine-Saint-Denis (+ 28,3 %).

Les dynamiques de mise en chantier affichent également de bons résultats avec un volume de logements commencés qui s'accroît considérablement dans le Val-de-Marne (+74,9 %) et la Seine-Saint-Denis (+36,7 %).

En savoir plus :

[http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/sit-del-2-statistiques-de-la-construction-neuve-en-a95.html#sommaire\\_1](http://www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/sit-del-2-statistiques-de-la-construction-neuve-en-a95.html#sommaire_1)

### **Contact presse**



Préfecture de Paris et d'Île-de-France

01 82 52 40 25 / [pref-communication@paris.gouv.fr](mailto:pref-communication@paris.gouv.fr)

Twitter : [https://twitter.com/prefet75\\_IDF](https://twitter.com/prefet75_IDF)

Google + : <https://plus.google.com/+IledefranceGouvFrParis>